

**Après Copenhague, cultiver l'espoir
avec les collectivités locales**

La conférence mondiale de Copenhague sur le climat est un échec.

Les grandes puissances ont cédé à leurs intérêts nationaux divers et variés : les pays pétroliers ne voulaient pas d'accord, la Chine ne voulait pas de contrôles, les Etats-Unis ne voulait pas bousculer le mode de vie de ses habitants, l'Europe voulait apparaître comme le bon élève, mais sans s'être dotée de véritables moyens pour peser sur la négociation...

Finalement, la face a été vaguement sauvée par une déclaration d'intentions très générale : il faut limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici la fin du siècle. Mais il n'y a aucun engagement chiffré sur ce que les différents pays doivent faire pour cela ;

Au rayon des intentions, il y a un vague projet d'apporter 10 milliards de dollars par an d'aide aux pays en développement. Par comparaison, Barack Obama a consacré 700 milliards de dollars pour sauver ses banques de la crise !...

Pour autant, tout espoir est-il perdu d'enrayer ces dérèglements climatiques ?

Non, bien sûr ; parce que Copenhague n'est pas la dernière conférence mondiale sur le climat : d'ici là, il va falloir intensifier la pression sur les gouvernements.

Mais aussi parce que les **collectivités locales** peuvent jouer un rôle très important dans cette lutte contre le dérèglement climatique.

Nous pensons que cette question sera un des sujets importants de la campagne des élections régionales de mars prochain.

La Région Pays de Loire peut avoir un rôle de coordination des différents plans élaborés par les collectivités locales.

Nous proposons à la majorité sortante de lancer l'élaboration d'un véritable **plan climat pour les Pays de la Loire** qui s'appuie et amplifie les actions mises en œuvre au cours du mandat qui s'achève :

- soutenir l'émergence et la structuration d'éco-filières (éolien, agriculture bio, cluster énergie, ...)
- favoriser les autoroutes de la mer et le fret ferroviaire
- lancer un programme ambitieux d'isolation de l'habitat ancien en coordonnant les actions des collectivités locales
- favoriser une conversion économique des entreprises conforme aux objectifs du développement durable (conversion écologique de l'économie)
- construire un véritable Service Public Régional de Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie pour permettre à chacun de s'adapter aux changements des modes de production, des métiers, des modes de gouvernance
- renforcer les transports collectifs inter-urbains (TER) et favoriser la densification de l'habitat autour de ces axes
- articuler les TER avec les transports collectifs urbains et les modes de déplacement doux.
- etc....

Ainsi, le Conseil régional des Pays de la Loire pourra prendre toute sa place dans les réseaux internationaux de solidarité pour la préservation du climat, apporter sa contribution pour renforcer leur impact politique et leur efficacité concrète.